

Image not found or type unknown



Retard important dans la livraison d'un logement acheté en vefa

Par **nadinette13**, le **22/11/2009** à **16:07**

Bonjour, nous avons acheté en VEFA un appartement dans un ensemble immobilier à la CIOTAT, en vefa, DANS la signature de l'acte notarié avec la SCI en date du 22/12/2008 la date de livraison était le 30/9/2009. Or à ce jour sans lettre ni justifications réelles le chantier est arrêté depuis le mois d'août et les jours passent, le promoteur nous parle d'un éventuel problème litigieux avec une entreprise de terrassements, or nous n'avons rien qui le prouve que faire pour ce retard qui ne fait que perdurer, quel recours avons-nous à cause de ce grave problème refuser un acquéreur pour notre maison et nous allons au devant de problèmes financiers, or nous avons déjà payé plus de 70% du montant de l'acquisition mon mari et moi sommes totalement désespérés aidez nous